

# le **CODIVOIRIEN**

**GRATUIT**



Même si tu ne comprends pas, tu vas comprendre !

## LE « MAGATAPÉ » D'ADO QUI A PRIS TOUT LE MONDE DE COURT



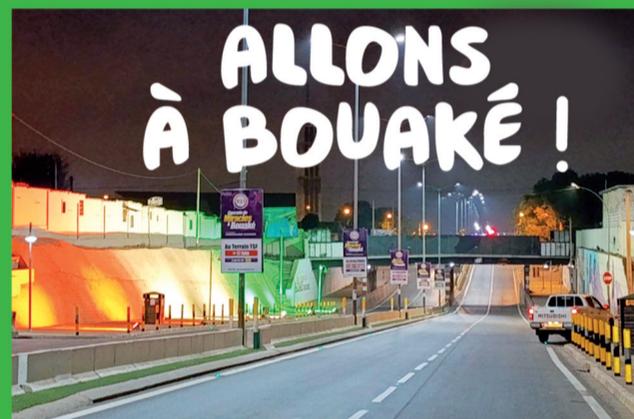
« JE SUIS CANDIDAT ! »

## Akwaba JFK

### MERCI PRÉSIDENT !

C'est ça on appelle "Sortir dans dos". Un magatapé de la mort. Au moment où tout le monde pensait que le président allait déclarer sa candidature à Bouaké à l'occasion de la fête de l'indépendance, prévue le 07 août prochain, Alassane Ouattara a dribblé tout le monde ce mardi 29 août. Garrincha, le célèbre footballeur brésilien ne ferait pas mieux. Et là, le président a mis tout le monde dans le vent. Merci Président d'avoir accepté de servir encore une fois le peuple ivoirien. Ton peuple ! Merci d'accepter de conduire la Côte d'Ivoire sur le chemin de la prospérité, de la paix partagée et du bonheur pour tous.

65 ANS D'INDÉPENDANCE DE LA CÔTE D'IVOIRE

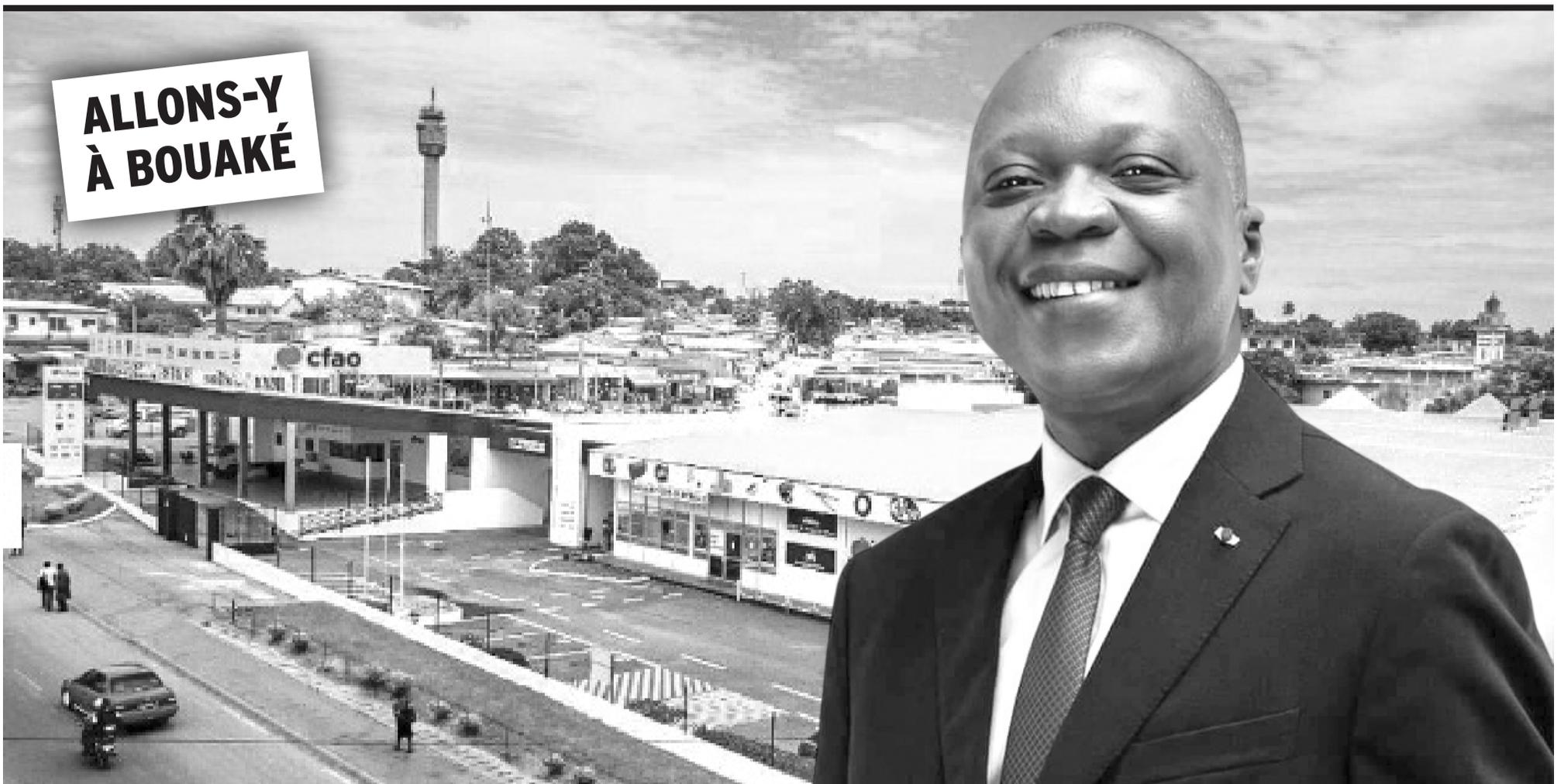


INTERVIEW ACCORDÉE À ALAIN FOKA



TITHI, DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE D'INJURES !

**ALLONS-Y  
À BOUAKÉ**



# Ville de progrès sous la houlette du maire Amadou Koné

La ville de Bouaké, symbole de résilience et de détermination, sera l'hôte de la commémoration du 65<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, le 7 août prochain.

Cette célébration, qui aura lieu en présence du Président de la République, sera une occasion de souligner le travail titanesque accompli par le ministre Amadou Koné, maire de la ville.

Bouaké, ville cosmopolite et carrefour, a une riche histoire culturelle qui mérite d'être rappelée. Cette ville a été un haut lieu de divertissement et de culture, avec des attractions telles que la Piscine Municipale, symbole de loisirs et de détente pour des générations de Bouakéens. L'Orchestre de la Fraternité Ivoirienne (O.F.I), dirigé par le talentueux Louis Pierre, surnommé "Le Rossignol", un auteur-compositeur et interprète ivoiro-camerounais, a longtemps animé les grands événements de la ville, notamment la Semaine commerciale et le Carnaval, institués par le premier maire de la ville, feu Djibo Soukalo. L'O.F.I est également un élément marquant du patrimoine culturel de la ville.

De tout temps, Bouaké a également été un pôle scolaire important, abritant de nombreux établissements scolaires qui ont formé de grands cadres du pays. La ville a également été un vivier de sportifs de talent, ayant donné à la Côte d'Ivoire des personnalités telles que Laurent Pokou, l'un des plus grands footballeurs ivoiriens de tous les temps. Bouaké est également dotée d'infrastructures sportives de renom, notamment l'imposant Stade de la Paix, rénové à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023, qui a contribué à hisser la ville au rang de haut lieu du sport en Côte d'Ivoire. Cette double casquette de ville scolaire et sportive a contribué à forger l'identité de Bouaké et à lui donner une place spéciale dans le cœur des Ivoiriens.

Sous l'impulsion du ministre Amadou Koné, Bouaké connaît une transformation remarquable, avec des infrastructures rénovées, des services publics améliorés et une économie locale en plein essor. Le ministre Koné a réussi à

redonner à la ville son lustre d'antan, faisant de Bouaké une ville attractive et dynamique.

Dans sa volonté de faire de la ville de Bouaké un pôle économique puissant, en termes d'échanges sous-régionaux, le maire Amadou Koné veille à la résurrection du grand marché de la ville. Les travaux de reconstruction sont en cours et devraient être achevés d'ici la fin de cette année 2025. C'est dans ce cadre que le maire a conduit une mission technique au Portugal, du 16 au 21 juillet. L'objectif affiché de cette mission : voir de près l'état de finition des équipements électriques et armoires destinés au grand marché.

La tenue de cette fête à Bouaké marque une étape importante dans la renaissance de la ville. Elle symbolise la volonté du gouvernement de promouvoir le développement économique et social de toutes les régions du pays et de renforcer l'unité nationale.

Cette commémoration sera également l'occasion de célébrer les réalisations du gouvernement et du peuple ivoirien depuis 65 ans d'indépendance, et de réaffirmer l'engagement de tous les fils du pays pour un avenir radieux et prospère.

L'essor actuel de la ville de Bouaké, ville cosmopolite par essence, est le fruit du dynamisme et de l'intelligence concertée entre deux hommes, deux frères, le Ministre-Président du Conseil Régional, Assahoré Konan Jacques et le Ministre-Maire Amadou Koné.

**Emmanuel Koffi**

*Journaliste, Ex sous directeur Documentation et des archives au Ministère des Transports et des Infrastructures Économiques / ex directeur de la Communication et du Marketing et Conseiller du Directeur Général de la Sotra, fils de Kottiakoffikro*

## Un événement haut en couleur

La Côte d'Ivoire s'apprête à célébrer un grand jour à Bouaké. En effet, la capitale de la région du Gbêkê accueillera les festivités marquant le 65<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de notre pays, le 7 août prochain. À cette occasion, la ville se pare de ses plus beaux atouts pour des réjouissances populaires.

La cérémonie sera placée sous la présidence effective du Chef de l'État, Alassane Ouattara, et verra la présence des grandes personnalités et institutions ivoiriennes. Au programme de cet événement historique : une ambiance festive, des spectacles hauts en couleur et un défilé militaire mettant en lumière les nouveaux équipements de sécurité.

Cette année, les armées françaises, américaines, sud-africaines et nigérianes sont les invitées d'honneur de la Côte d'Ivoire. Avec la fête nationale qui se tiendra bientôt dans la capitale du Gbêkê, on peut dire que Bouaké renaît de ses cendres.

**LE CODIVOIRIEN**  
Même si tu ne comprends pas, tu vas comprendre!  
est une publication de

**LA CASE**

SARL au capital de  
5 000 000 FCFA

Directeur de publication et Gérant :  
Zohoré Lassane

Directeur de la rédaction :  
Ilary Simplicie (07 71 07 80)  
simplicieilary@gmail.com

Rédacteur en chef :  
Jean-François Koffi (JFK)  
(0709768012)

Secrétaire générale de la Rédaction :  
JFK

Siège social :  
Marcory face à l'hôpital de Marcory

Adresse : BP 2773 Abidjan 11  
Téléphone : 07 69 63 54 91

E-mail : info@lecodivoirien.ci

Impression : SNPECI

Dépôt légal : N°10984 du 21/01/2014

Récépissé : N° 56/D du 16/12/2013 du Procureur de la République

Tirage : 15.000 exemplaires

# TITHI DÔHi



## APRÈS LE SUICIDE D'ALINO FASO

# Le gouvernement apporte des clarifications



tionale afin de procéder aux constatations d'usage et à un examen externe du corps. Il ressort des conclusions du médecin légiste que Monsieur Traoré Alain Christophe s'est pendu à l'aide de son drap, après avoir tenté sans succès de se trancher les veines du poignet», a indiqué le procureur Koné Braman Oumar dans son communiqué.

Le procureur a toutefois précisé que des enquêtes sont en cours pour déterminer les motivations et les circonstances exactes de ce drame.

Pour rappel, Alino Faso avait été interpellé le 10 janvier 2025 et poursuivi pour des faits d'intelligence avec des agents d'un État étranger, de nature à compromettre la situation militaire ou diplomatique de la Côte d'Ivoire ou ses intérêts économiques essentiels. Il était également accusé de complot contre l'autorité de l'État, de diffusion de fausses nouvelles susceptibles d'attenter au moral de la population, de collecte de renseignements portant atteinte à la Défense nationale dans l'intention de les transmettre à un État étranger, ainsi que d'espionnage.

Lors du Conseil des ministres du mercredi 29 juillet, le gouvernement ivoirien a apporté des précisions quant au décès d'Alino Faso.

« Le communiqué du Procureur de la République est suffisamment clair. Nous sommes un pays sérieux, et le Procureur est une personne assermentée. Son communiqué est explicite sur les circonstances du décès de M. Traoré. Nous ne voyons donc pas pourquoi demander davantage de transparence. Ce serait remettre en question nos institutions », a déclaré Amadou Coulibaly, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement.

Cynthia Koffi Lou (Stg)

Poursuivi pour complot contre l'autorité de l'État de Côte d'Ivoire, le cyberactiviste et influenceur burkinabè Traoré Alain Christophe, dit Alino Faso, était détenu depuis plusieurs mois à l'École de Gendarmerie d'Abidjan-Cocody. Malheureusement, le jeudi 24 juillet 2025, à 7h30, il s'est suicidé dans sa cellule. L'annonce a été faite par le procureur de la République près le tribunal de première instance d'Abidjan, dans un communiqué publié le dimanche 27 juillet 2025.

« Le jeudi 24 juillet 2025, à 7 heures 30 minutes, Monsieur Traoré Alain Christophe, alias Alino Faso, détenu à l'École de Gendarmerie, a été découvert mort dans sa chambre. Informé, le Procureur de la République s'est immédiatement rendu sur les lieux et a requis le médecin légiste de la Gendarmerie na-

## MARCHE DU FRONT COMMUN PPA-CI/PDCI-RDA

# La manifestation annulée par la Préfecture d'Abidjan

L'opposition ivoirienne, réunie au sein du Front commun PPA-CI/PDCI-RDA, avait annoncé une marche de protestation pour le samedi 2 août 2025 à Abidjan. Toutefois, cette manifestation a été officiellement annulée, comme l'a confirmé un communiqué de la Préfecture d'Abidjan, signé par le préfet de région, Andjou Koua, en date du mardi 29 juillet 2025.

Le coordonnateur général du comité opérationnel, Damana Adia Pickass, avait notifié, dans une correspondance datée du 25 juillet 2025, l'Autorité préfectorale de l'organisation d'une marche pacifique prévue à partir de 8h. Le cortège devait partir du carrefour Solibra à Marcory pour s'achever à la Place de la République, au Plateau.

En vertu de ses prérogatives en tant qu'autorité de police administrative, le préfet d'Abidjan a convoqué les organisateurs à une réunion d'échanges le mardi 29 juillet 2025 à 10h, dans son cabinet. Cette rencontre visait à examiner les conditions d'exercice de cette liberté publique dans le respect de l'ordre public.

Plusieurs préoccupations ont été soulevées lors de la concertation : Les perturbations significatives que la marche aurait pu provoquer sur la circulation, notamment sur le boulevard Félix Houphouët-Boigny, un axe stratégique d'Abidjan ; la proximité de la Place de la République avec le Palais présidentiel, posant un risque sécuritaire important ; l'indisponibilité des forces de sécurité, mobilisées à Bouaké pour les célébrations du 65<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance nationale, rendant difficile un encadrement sécurisé de la manifestation.

Face à ces contraintes logistiques et sécuritaires, la Préfecture a décidé d'annuler la marche prévue. Néanmoins, le préfet du département d'Abidjan a réaffirmé, dans son communiqué, son engagement à garantir les libertés publiques dans le respect des textes législatifs en vigueur. Il se dit prêt à accompagner toutes initiatives citoyennes conformes aux lois de la République.



JFK

## LE "MAGATAPÉ"\* D'ALASSANE OUATTARA

## "Je suis candidat"



**M**ardi 29 juillet. Journée éprouvante pour l'opposition ivoirienne. Personne ne s'attendait à une déclaration surprise du président Alassane Ouattara : sa candidature à l'élection présidentielle du 31 octobre 2025. Ce matin-là, l'anniversaire de Tidjane Thiam faisait le buzz sur les réseaux sociaux. La veille, lundi 28 juillet, les diatribes et invectives du président du PDCI-RDA à l'encontre du président Ouattara occupaient les gros titres. Du côté du Front commun PPA-CI/PDCI-RDA, les préparatifs pour la marche dite pacifique du samedi 2 août battaient leur plein.

À la surprise générale, aux alentours de midi, le président Ouattara annonce en direct sur les antennes de la RTI sa candidature à l'élection présidentielle de 2025.

« Après mûre réflexion et en toute conscience, je vous annonce aujourd'hui que j'ai décidé d'être candidat à l'élection présidentielle du 25 octobre 2025 », a-t-il déclaré.

Le président Ouattara justifie sa décision par les dispositions constitutionnelles qui lui permettent de briguer un nouveau mandat, mais aussi par les nombreux défis auxquels la Côte d'Ivoire est confrontée : « Oui, je suis candidat parce que la Constitution de notre pays m'autorise à un autre mandat, et parce que ma santé me le permet. Je suis candidat parce que notre pays fait face à des défis sécuritaires, économiques et monétaires sans précédent, dont la gestion exige de l'expérience. »

À peine l'opposition avait-elle commencé à digérer cette annonce, qu'à 14h, le Préfet du département d'Abidjan, Andjou Koua, annonce l'annulation de la marche prévue par le Front commun PPA-CI/PDCI-RDA, invoquant des raisons de sécurité. Un véritable coup dur pour l'opposition ivoirienne.

JFK

Le magatapé \* : La surprise

## L'intégralité du discours de S.E.M Alassane Ouattara

Mes chers compatriotes,

Conformément à la Constitution de la troisième République, l'élection présidentielle se tiendra le samedi 25 octobre 2025. Ce scrutin sera l'occasion de confirmer, une fois de plus, la force de nos Institutions et l'enracinement de notre démocratie. Comme je l'ai indiqué, à plusieurs reprises, toutes les dispositions ont été prises pour que les élections soient apaisées, démocratiques et transparentes.

Je voudrais, à nouveau, vous rassurer que nous mettons tout en œuvre pour maintenir le climat de paix, de stabilité et de sécurité que connaît notre pays depuis plusieurs années.

Mes chers compatriotes,

Depuis plusieurs mois, je reçois de nombreux appels de nos compatriotes concernant ma candidature à l'élection présidentielle : des femmes et des jeunes de toutes les Régions, des anonymes dans nos quartiers, nos villes et nos villages. En réponse à tous ces appels, j'avais annoncé, le 22 juin dernier, qu'en tant que Président de tous les Ivoiriens, je prendrais, après mûre réflexion, une décision guidée par l'intérêt supérieur de la Nation.

Comme vous le savez, en mars 2020, j'avais décidé de transférer le pouvoir à une jeune génération. Je l'ai dit parce que je crois en l'alternance et en la transmission générationnelle. Je tiens, aussi, à la parole donnée. C'est pourquoi, durant toute ma carrière professionnelle et tout au long de mon action au service de l'État, j'ai fait du respect de la parole donnée, un engagement.

Toutefois, les années passées à la tête de notre pays m'ont fait comprendre que le devoir peut, parfois, transcender la parole donnée de bonne foi.

En effet, à l'occasion de ma prestation de serment, j'ai pris l'engagement de servir la Côte d'Ivoire, de la protéger, de veiller à l'unité nationale, à l'intégrité du territoire et de travailler au bien-être du peuple ivoirien. C'est pourquoi, après mûre réflexion et en toute conscience, je vous annonce que j'ai décidé d'être candidat à l'élection présidentielle du 25 octobre 2025. Je suis candidat parce que la Constitution de notre pays m'autorise à faire un autre mandat et ma santé le permet.

Je suis candidat parce que notre pays fait face à des défis sécuritaire, économique et monétaire sans précédent, dont la gestion exige de l'expérience. En effet, la menace terroriste grandit dans

la sous-région et les incertitudes économiques au niveau international constituent un risque pour notre pays. C'est une réalité que personne ne peut nier. C'est une réalité que je ne peux ignorer.

Je suis candidat parce que je veux que notre chère Côte d'Ivoire continue de demeurer un pays prospère, en paix et en sécurité.

Mes chers compatriotes,

Ce nouveau mandat sera celui de la transmission générationnelle avec l'équipe que je mettrai en place. Nous pourrons, ainsi, consolider les acquis et nous continuerons à améliorer le quotidien de nos compatriotes, notamment les plus vulnérables.

Nous poursuivrons l'œuvre de développement afin que notre pays continue sur la voie de la paix, de la stabilité et de la prospérité. Vous pouvez me faire confiance. Je suis déterminé à consacrer toute mon énergie à notre chère Côte d'Ivoire et à tous ses habitants.

Que Dieu bénisse notre beau pays !

Je vous remercie.

# Ferveur populaire dans tout le pays

Suite à l'annonce de la candidature du président Alassane Ouattara à l'élection présidentielle d'octobre 2025, les militants et sympathisants du RHDP sont sortis en grand nombre partout dans le pays, pour saluer la décision du président Alassane Ouattara et lui réaffirmer leur soutien.

Ainsi, à Abidjan, Gagnoa, Man, Grand-Bassam, Korhogo, Dabakala, Issia, le Moronou... c'était la grande ferveur car les populations voient en cette déclaration une certaine libération.



## LE RHDP FÉLICITE LE PRÉSIDENT POUR SON COURAGE POLITIQUE



Lepic, sous la présidence de son Président, Monsieur Gilbert Koné KAFANA, Haut Représentant de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

L'ordre du jour de cette séance a porté sur un point :

La déclaration de candidature du Président de la République, Président du Parti.

Lors des pré congrès du 24 mai au 15 juin 2025 et du congrès tenu les 21 et 22 juin 2025 par le Parti, les militants ont désigné à l'unanimité le Président Alassane OUATTARA comme Président du Parti et candidat du RHDP à l'élection Présidentielle du 25 octobre 2025.

A la clôture du congrès, le Président du Parti, tout en acceptant le renouvellement de son mandat à la tête du Parti, a demandé un temps de réflexion concernant sa candidature au titre du Parti pour l'élection présidentielle.

Dans une adresse à la nation le mardi 29 juillet 2025, le Président de la République, Président du RHDP a annoncé aux ivoiriens sa décision de se porter candidat à l'élection Présidentielle du 25 octobre 2025 pour faire face aux défis sécuritaires, économiques et monétaires auxquels la sous-région est confronté.

taires, économiques et monétaires auxquels la sous-région est confronté.

Le Directoire du RHDP se réjouit de la déclaration de candidature du Président du Parti, Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, conformément à la volonté exprimée par les militants du Parti et les ivoiriens en général.

Cette décision, conforme aux aspirations profondes des militants et des ivoiriens, témoigne une fois de plus, de l'engagement inébranlable du Chef de l'État à poursuivre son œuvre de paix, de stabilité et de développement économique de la Côte d'Ivoire.

En répondant à l'appel pressant des ivoiriens de toutes les couches sociales et de toutes les régions du pays, le Président Alassane Ouattara choisit encore une fois le chemin du sacrifice et du devoir, plaçant l'intérêt supérieur de la nation au-dessus de toutes considérations personnelles et partisans.

Le RHDP félicite le Président de la République pour son courage politique, son sens élevé du devoir et de l'intérêt supérieur de la nation.

Le RHDP salue la candidature du Président Alassane Ouattara.

Le RHDP lui réaffirme sa profonde admiration, son soutien total et indéfectible.

Le RHDP invite l'ensemble des ivoiriens à s'approprier cette candidature afin de poursuivre la marche de la Côte d'Ivoire vers le progrès et le développement.

Le RHDP lance un appel à tous ses militants, ainsi qu'aux ivoiriens épris de paix, de stabilité et de développement afin de lui assurer la victoire dès le premier tour à l'élection présidentielle du 25 octobre 2025.

Le Président du Directoire instruit tout l'encadrement politique du Parti à mobiliser dès aujourd'hui le maximum de parrainage pour le candidat Alassane Ouattara.

Le Directoire réitère son attachement à un processus électoral apaisé et transparent, et en appelle à la sagesse et à la responsabilité de tous les acteurs politiques pour préserver la paix et l'unité nationale.

Le Président du Directoire demande aux militants à demeurer à l'écoute des mots d'ordre du Parti.

Fait à Abidjan, le 30 juillet 2025

Pour le Directoire du RHDP

Le Porte-parole principal

Kobenan Kouassi Adjoumani

Le Directoire du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) a tenu sa vingt-huitième réunion, ce mercredi 30 juillet 2025, de 17h00 à 19h30, au siège du Parti, sis à Cocody, Rue



## Mylène Amon fait honneur à la Côte d'Ivoire avec 203 fleurs en origami

**G**âce à Mylène Amon, la Côte d'Ivoire entre une nouvelle fois dans le prestigieux Guinness World Records. Cette portraitiste ivoirienne a relevé le défi audacieux de réaliser, en une heure seulement, 203 fleurs japonaises en origami, un art du pliage aussi délicat qu'exigeant. Sa performance exceptionnelle lui vaut désormais un titre mondial, fruit de plusieurs mois d'efforts intenses – après un premier échec survenu en février dernier.

Persistante et résiliente, Mylène Amon n'a jamais baissé les bras. Créative et déterminée, elle est parvenue à concrétiser ses rêves et à offrir à la Côte d'Ivoire une grande première : une place dans le célèbre livre Guinness des records dans la catégorie de l'origami japonais.

Dans une vidéo publiée le vendredi 25 juillet sur sa page Facebook, le vi-

sage rayonnant de fierté, Mylène Amon a annoncé la bonne nouvelle aux Ivoiriens :

*« J'ai l'honneur de vous annoncer que nous sommes désormais détenteurs du titre mondial du Guinness World Records pour le plus grand nombre de fleurs japonaises, en origami, jamais réalisées en une heure. »* Une consécration pour cette jeune portraitiste autodidacte au style singulier.

En février, elle avait tenté un autre exploit – celui de réaliser 150 portraits en cinq jours grâce à une technique de trompe-l'œil sur papier appelée Papy-art. Une prouesse saluée par le public, mais qui n'avait pas été validée à l'époque par le Guinness World Records.

Avec ce nouveau succès, Mylène Amon rejoint le cercle restreint des Ivoiriens inscrits au Guinness World Records. Elle devient la première dans l'histoire du pays à être consacrée dans la discipline de l'origami. Et déjà, l'artiste vise de nouveaux défis à l'international.

Cynthia Koffi Lou (Stg)

### EN INTERVIEW

## Thiam perd le nord

**O**n s'attendait à tout sauf à cette sortie hasardeuse de Tidjiane Thiam, président du Pdcj-Rda. Face à au journaliste Alain Foka, Tidjiane Thiam a été très volubile. Il n'a pas fait preuve de retenue, éructant de colère, dans un langage, à la limite de l'indécence qu'on ne lui connaît pas d'ordinaire. « Arrêtez de me comparer au président Alassane Ouattara. Nous n'avons pas le même parcours. Je gagnais plus de 20 fois le salaire qu'il percevait en tant que fonctionnaire au FMI », a-t-il déclaré. Ce n'est pas tout. Thiam, qui visiblement ne se contrôlait pas, a aussi ajouté « Me comparer à Ouattara, c'est de l'ignorance pure ». Sur la question de la légitimité de Jean-Louis Billon qui aspire à se présenter à l'élection présidentielle, Tidjiane Thiam déclare « Jean-Louis Billon, n'est pas le B ». Avant de comparer Billon à Ahoua Don Mello. « Billon n'est pas Don Mello. Je ne parle pas d'héritiers, mais de ceux qui ont agi à la force du poignet. Don Mello a dirigé le BNETD (Bureau national d'études techniques et de développement) après moi. Il a donc concrètement contribué au développement de la Côte d'Ivoire. Mais qu'a fait M. Jean-Louis Billon pour le pays ? », s'interroge-t-il.

Il fait partie de ceux qui ont contribué au développement du pays. Sa réponse « Je parle ici de réalisations concrètes. Pour être candidat à une élection présidentielle, il faut une crédibilité bâtie sur des actions visibles. Les Ivoiriens nous jugent sur ce que nous avons accompli. En 1999, j'ai signé le projet de confirmation du 3e pont. J'ai lancé la construction de la centrale d'Azito. J'ai réalisé des lycées et collèges BAD dans plusieurs localités. J'ai sillonné les centres électoraux du pays et contribué à leur développement. Les Ivoiriens reconnaissent ceux qui ont œuvré pour l'intérêt général. C'est cela, la vraie légitimité. »

Mais qu'arrive-t-il donc au président du Pdcj-Rda ? A-t-il définitivement perdu toutes ses illusions au point de tomber dans l'injure ? Y a-t-il au Pdcj-Rda des conseillers en communication, capables de diriger et donner des conseils à Thiam lors de ses sorties publiques ? Dans tous les cas, sa dernière sortie ne l'honore pas, le Pdcj-Rda, son parti non plus.

Cynthia Koffi Lou (Stg)



PRÉSIDENTIELLE 2025

# Ouverture du dépôt des candidatures



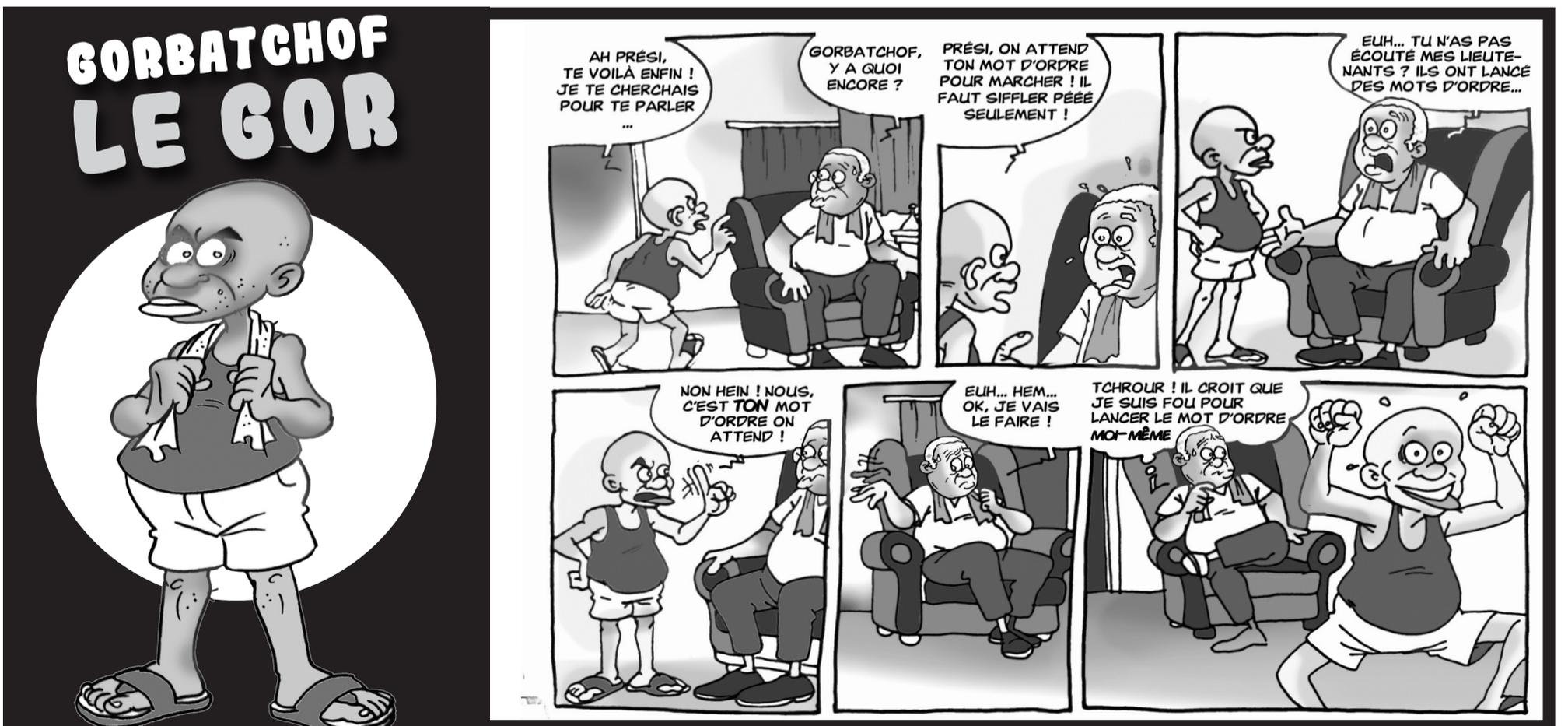
La Commission électorale indépendante (CEI), l'organe chargé d'organiser les élections en Côte d'Ivoire, a annoncé l'ouverture de la période de dépôt des dossiers de candidature pour l'élection présidentielle du 25 octobre 2025.

« La Commission électorale indépendante porte à la connaissance des partis, groupements et acteurs politiques, des potentiels candidats, des électeurs, ainsi que de la communauté nationale et internationale, qu'en vue de l'élection du président de la République du 25 octobre 2025, les dossiers de candidature seront reçus à son siège du 25 juillet au 26 août 2025, selon les modalités prévues par le code électoral », indique un communiqué publié le vendredi 25 juillet 2025. Selon le communiqué de la Cei, les dépôts de dossiers de candidatures se tiendront du 25 juillet au 26 août 2025, de 10h à 17h, du lundi au vendredi, à Abidjan-Cocody au siège de la CEI, situé aux Deux-Plateaux, Carrefour Duncan, Résidence Angoua.

Le dossier de candidature, conformément aux articles 24, 25, 51, 53, 54 et 55 du Code électoral, doit impérativement comprendre notamment, une déclaration de candidature signée et légalisée, téléchargeable sur le site [www.cei.ci](http://www.cei.ci), précisant l'identité du candidat, ses informations personnelles, son éventuelle investiture politique, ainsi que la couleur, le sigle et le symbole choisis pour le bulletin unique. Cette déclaration doit également comporter la liste des circonscriptions où le parrainage a été obtenu, avec les taux d'électeurs y ayant apporté leur soutien, un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif, un certificat de nationalité, un extrait du casier judiciaire, une attestation de régularité fiscale et une copie du reçu de cautionnement. Le dossier doit également comprendre une éventuelle lettre d'investiture du parti ou groupement politique, la liste des électeurs parrains, mentionnant leurs prénoms, nom, date et lieu de naissance, circonscription d'inscription, numéro de carte d'électeur et de carte nationale d'identité, ainsi que leur signature et deux photographies en noir et blanc, aux formats 3,5 x 4,5 cm et 13,0 x 18,0 cm, de bonne netteté et de bon contraste.

À l'exception de la lettre d'investiture et de la liste des électeurs parrains, toutes les pièces doivent avoir été établies depuis moins de trois mois avant la date de clôture du dépôt des candidatures.

JFK



## PROJET IMMOBILIER

# Le ministre Amadou Coulibaly salue une initiative en faveur des médias



Lors de son allocution, le ministre Amadou Coulibaly s'est dit heureux de voir ce projet immobilier consacré aux médias entrer dans sa phase active.

Le lundi 28 juillet 2025 a marqué le lancement du projet immobilier Les Jardins d'Ahoué, destiné aux professionnels du secteur des médias. Ce projet, piloté par le ministre de la Communication, Amadou Coulibaly, a été salué pour son effectivité et sa portée sociale.

Présidée par le Premier ministre Robert Beugré Mambé, la cérémonie a été l'occasion pour le ministre de rappeler les avancées significatives dans le domaine des médias, initiées sous l'impulsion du président de la République, Alassane Ouattara. Parmi ces progrès figurent : la libéralisation de l'espace audiovisuel dès les années 1990 ; l'ouverture aux chaînes de télévision privées ; le passage progressif à la télévision numérique terrestre (TNT) ; l'augmentation de l'aide publique à la presse ; la restructuration des médias de service public, ainsi que les efforts pour encadrer les réseaux sociaux et promouvoir une communication responsable.

Pour ce projet immobilier, la première phase concernera 300 journalistes, avec un coût moyen d'acquisition fixé à 14,9 millions FCFA par logement, sur un investissement total estimé à plus de 10 milliards FCFA. « Un comité d'analyse des dossiers de souscription sera institué par arrêté ministériel, avec la participation de représentants des médias, afin de garantir transparence et équité. Les souscriptions débiteront dès le lundi 3 juillet 2025, suivant la cérémonie », a précisé le ministre.

De son côté, Meité Sindou, directeur général de l'Agence de soutien et de développement des médias (ASDM), a exprimé la profonde gratitude de la grande famille des médias envers le président de la République et le gouvernement, saluant « un rêve devenu réalité ».

« Le secteur des médias, en grande difficulté depuis près de deux décennies, s'était habitué aux mauvaises nouvelles. Aujourd'hui, c'est une bonne nouvelle que vous nous apportez, Monsieur le Premier ministre », a-t-il déclaré, en soulignant la portée sociale de cette initiative.

Il a également rendu hommage à Amadou Coulibaly pour son engagement personnel dans le pilotage du projet. « Vous avez tout donné pour que ce jour advienne. Recevez l'infinie gratitude de la grande famille des médias », a-t-il affirmé.

JFK



La cérémonie de lancement a été colorée, signe d'une nouvelle ère qui se dessine pour les hommes de médias.



En compagnie du Premier ministre et du ministre Koné Bruno, Amadou Coulibaly, tout sourire, contemple la maquette des jardins d'Ahoué.



Une vue des logements en cours de réalisation.



Une photo de famille pour immortaliser cet événement important.